

Édito le mot du Maire



Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,

Je souhaite rendre un hommage ému et sincère à Jean-Paul Boesinger qui nous a quitté brutalement le dimanche 25 février.

Fidèle en amitié, homme de conviction et d'engagement, Jean-Paul a œuvré sans relâche pour le bien d'Ingwiller depuis de nombreuses années.

Conseiller municipal de 1984 à 1995 puis de 2008 jusqu'à ce triste jour de février, Conseiller communautaire et vice-président de la Communauté de Commune Pays de Hanau de 2014 à fin 2016, Conseiller communautaire dans la nouvelle Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre depuis janvier 2017, Président de l'Association Foncière depuis 2014, Président de l'Union des Commerçants d'Ingwiller depuis octobre 2017, 2ème Adjoint, en charge de l'urbanisme, du développement économique et touristique depuis 2014, Jean-Paul fournissait un travail exemplaire, ne comptant ni les heures, ni le temps. Il avait une vision globale, moderne et ambitieuse pour Ingwiller.

Il était le référent pour Ingwiller du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre, veillant à la densification et au réaménagement de nos espaces urbains et périurbains, anticipant les changements urbanistiques dont la restructuration du centre-ville qui lui tenait particulièrement à cœur, assurant le rayonnement économique et commercial d'Ingwiller.

Jean-Paul était un pilier de notre Municipalité et nous rappelait souvent, comme il aimait à le dire, « qu'il fallait raison garder et ne pas oublier le bon sens ».

Mes pensées les plus sincères vont à sa famille et à ses proches.

Que cette période printanière et le retour des beaux jours nous donnent envie de partager les moments festifs prévus comme le « Waldfecht » et tous les concerts organisés par notre Musique Municipale, la « Erbsesupp » du Club Vosgien, la Fête de la Musique et les diverses kermesses.



Au plaisir de vous y rencontrer et de partager avec vous
Votre Maire, **Hans Doeppen**

Contacts

Pour nous contacter

Mairie d'Ingwiller 85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h. Samedi de 9h à 12h.

Téléphone 03 88 89 47 20 • www.mairie-ingwiller.eu •  Mairie d'Ingwiller

accueil.mairieingwiller@orange.fr • Communication.dni@gmail.com

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.





Travaux & Urbanisme

Le Centre-Ville

La pose des vitrages et des portes de l'ensemble Bibliothèque-Ecole de musique-Halle couverte a permis aux différents artisans d'avancer sur les travaux intérieurs, bien abrités du froid rigoureux de ce Moscou-Paris que nous avons subi fin février.



Vue d'ensemble

Durant ce 2ème trimestre, les carreleurs, les menuisiers, les installateurs sanitaires et les peintres vont prendre possession des lieux et finaliser l'aménagement des salles de cours, de la bibliothèque, de la grande salle de répétition et des différents espaces communs.



Grande salle de répétition de la Musique Municipale



Bibliothèque

L'ascenseur est en place et l'avancée au-dessus de l'entrée sera végétalisée avec différentes variétés de sedum et autres plantes couvre-sol.



Vue sur l'avancée prochainement végétalisée

La structure couverte de la halle sera mise en place lors de ce 2ème trimestre. Avec la façade décorative et le garde-corps en corten perforé, l'ensemble aura son identité visuelle définitive, originale et moderne. Les blocs des marches gradins et le dallage balayé de la halle seront également posés.

Le parking couvert sera finalisé avec la pose de l'enrobé, le traçage des places de stationnement, l'élévation d'un mur en grès de part et d'autres des accès et l'aménagement des abords.



L'entrée du parking couvert

La fin des travaux est programmée pour ce mois d'août avec une cérémonie d'inauguration à la hauteur de ce beau projet.

Comme annoncés dans les DNI n°17, les travaux d'étude de faisabilité de la restructuration et d'accessibilité de la mairie avancent. Lors d'une commission ouverte à l'ensemble du Conseil Municipal, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a présenté les premières esquisses de rénovation en tenant compte des cahiers des charges établis à la fois par le Conseil Municipal, les agents administratifs et la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre avec pour but la recherche d'éventuelles possibilités de mutualisations de locaux.

Compte tenu des besoins actuels et futurs présumés et après consultation

des Architectes des Bâtiments de France (ABF) qui imposent certains critères de volumétries et de continuités architecturales (hauteur, pignon, volume, refus d'une jonction avec la maison Jacob-Lazarus), le bureau d'architecture nous a proposé une extension vers l'est. Cette extension se fera donc à l'emplacement de la maison verte, propriété de la commune, qui sera démolie dans les semaines à venir.

Une première demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a été déposée pour les études et une deuxième demande de subvention sera déposée en 2019 pour la réalisation des travaux. Ce délai nous permettra

d'avancer sur un Avant-Projet Sommaire (APS), de désigner un cabinet d'architecte Maître d'œuvre, de finaliser un Avant-projet Définitif (APD) et de démarrer les travaux dès que les subventions espérées auront été accordées.

Vous serez informés régulièrement de l'avancée du projet.



Les remparts d'Ingwiller constituent une vraie richesse architecturale, inscrits au titre de Monument Historique en mars 2015.

Dans le but de mettre ce patrimoine en valeur mais aussi de sécuriser le cheminement des piétons, la Municipalité avait acquis une maison très délabrée rue de l'Asile afin de la démolir et d'avoir une vue sur cette partie des remparts très bien conservés. La première phase consistera à démolir ce bâti et, dans un deuxième temps, de créer un espace public en contre bas des remparts. L'aménagement, le stationnement et la sécurisation de la rue de l'Asile seront étudiés en parallèle.



Rue de l'Asile



Le rempart et sa tour d'angle cachée par la végétation



Les remparts

La mise aux normes et le respect de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) concernent également nos 2 églises.

Les travaux de l'église catholique ont démarré courant février 2018 avec la dépose de l'ancien escalier sur l'entrée gauche, le

terrassement et le bétonnage des fondations avant la réalisation des murs en élévation. Cette future rampe d'accès sera habillée de grès issu des carrières de la région. Elle répondra parfaitement aux contraintes architecturales et aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La mise aux normes d'accessibilité PMR de l'église protestante en est au stade d'Avant-projet proposé par le Maître d'œuvre. Celui-ci sera soumis au Conseil municipal pour délibération. Le permis devrait être déposé par le cabinet d'architecte au courant de ce trimestre.



l'église catholique



l'église catholique



l'église protestante

Le quartier « **Holzmiss** » concentre des problématiques de voirie : un flux de voitures et de piétons très important du fait de la présence du groupe scolaire et du collège à proximité, un stationnement anarchique, une voirie en mauvais état et des trottoirs non adaptés aux personnes à mobilité réduite et plus simplement, aux poussettes. La Municipalité a donc décidé de lancer une première tranche de travaux dans la rue des Fleurs et des Lilas, travaux validés par le Conseil Municipal et par les riverains lors d'une réunion publique. Ces 2 rues seront

donc mises en sens unique en espaces partagés avec une limitation à 30 km/h, une réglementation du stationnement avec des emplacements de dépose-minute à l'arrière de l'école maternelle et des aménagements paysagers pour faire de ce chemin des écoliers un trajet plaisant. Ces travaux de voirie seront l'occasion de rénover l'ensemble des réseaux (eau, assainissement, gaz, électricité...) dans les rues concernées.

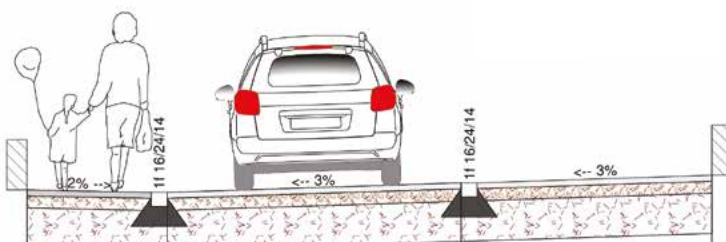
Ce chantier débutera au mois de mai et devra être terminé à la fin des vacances scolaires

d'été. Les riverains seront informés des dispositions à prendre avant son démarrage. Les accès à leur maison seront maintenus dans la mesure du possible. Nous comptons sur votre compréhension et nous nous excusons à l'avance pour les désagréments occasionnés mais c'est une étape indispensable dans l'amélioration du bien vivre dans ce quartier.

NDLR : Le « Holzmiss », situé derrière les écoles, tire son nom de « Holweg » ou voie sans issue, où les riverains déposaient dans le passé leur bois pour l'hiver.



Rue des Fleurs



Dans le cadre du plan d'actions anti-endommagement des réseaux, l'Etat a mis en place le téléservice www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr pour prévenir les accidents et incidents lors de travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

Concrètement, toute entreprise ainsi que tout particulier, envisageant de réaliser des travaux, a l'obligation de consulter, depuis le 1er juillet 2012, le nouveau télé service www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr rubrique "outils" afin d'obtenir la liste des exploitants auxquels ils devront adresser les nouvelles déclarations réglementaires de projet de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT).

Pour en savoir plus sur les nouvelles dispositions anti-endommagement : www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

La construction de notre nouvelle station de traitement et de pompage de l'eau potable n'est que le premier volet des travaux nécessaires à la préservation de notre patrimoine et à la pérennisation de notre alimentation en eau potable.

Les travaux de rénovation du puit de forage sont en cours d'achèvement: étanchéité à l'eau de pluie, infiltrations souterraines, tuyauterie, pompe. L'eau ainsi pompée dans les profondeurs des sols riches en grès est mélangée à l'eau de source trop faiblement minéralisée. Il faudra ensuite envisager la rénovation des réservoirs, de la conduite d'amenée de l'eau de la source

des 7 fontaines, du réseau de distribution d'eau potable et du remplacement d'un certain nombre de Poteaux d'Incendie (PI).

L'inauguration de la nouvelle station aura lieu le samedi 21 avril avec un « coupage de tuyau » officiel le matin et une opération Portes-ouvertes à partir de 14h. Toute la population est invitée à venir découvrir ces installations. Pour la sécurité des visiteurs, la route du Moulin Vollach sera barrée toute la journée et servira de parking pour les visiteurs. N'hésitez pas à venir à vélo ou à pied par la forêt du Bannholz, au départ de la rue de La Petite Pierre ou de la rue des Roseaux (chemins balisés).



Le puit de pompage



Vue d'ensemble de la nouvelle station

La parole à l'opposition

Chers citoyen(ne)s d'Ingwiller,

Le conseil municipal s'est prononcé dernièrement en faveur d'une demande de subventions pour la réhabilitation de la mairie d'Ingwiller. Un projet tout à fait nécessaire mais qui malheureusement nous semble bien mal engagé en l'état !

En effet, aucune réflexion globale n'a été menée pour comprendre les besoins de demain en termes de services publics. D'ailleurs, la majorité n'a pas jugé nécessaire de faire contribuer l'ensemble du conseil municipal à la création du cahier des charges de cette réhabilitation...

De plus, aucune mutualisation avec la future Maison des Services de notre Communauté de Communes n'a été sérieusement envisagée, alors même qu'un conseiller municipal, Steeve Fertig, avait fait une proposition réfléchie dans ce sens. Une part de mutualisation entre les deux bâtiments permettrait des économies non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan écologique, et cela à long terme. Nous pensons qu'il faut sortir de l'ère des grosses constructions et aller vers des locaux mieux pensés, et mieux partagés. Faisons une mairie d'aujourd'hui qui anticipe les besoins de demain !

Toute l'équipe de l'opposition: Steeve Fertig, Lucie-Laure Morey, Claude Reimann, Elisabeth Roth, Elisabeth Schlewitz
nou.ingwiller@laposte.net

La réponse du Maire à la parole de l'opposition (DNI N°17)

Il est étonnant que l'opposition parle de dilapidation en faisant référence à un coût jugé excessif du chantier du centre-ville alors que son financement est bouclé !

Comme notre objectif est d'essayer de ne pas exercer une pression fiscale supplémentaire sur nos concitoyens, il nous paraissait indispensable de trouver et mobiliser d'autres sources de financement des projets Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

La vente de la « Maison de l'eau » et des bureaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble Mozart, nous permettra de financer, en partie, les travaux de remise aux normes de notre mairie, travaux qui auraient dû être réalisés depuis longtemps. Cette vente nous assure également la pérennité de la présence d'une étude notariale à Ingwiller, service non négligeable pour le dynamisme de notre ville. Je ne peux que m'étonner quant aux accusations

relatives à l'exploitation de l'eau car l'opposition n'est pas sans savoir que la gestion de notre nouvelle station de pompage et de traitement requiert une expertise et une technicité que nous ne pouvons plus assurer en régie interne.

Notre préoccupation majeure est de garantir une eau de qualité et cela exclu l'amateurisme et le bricolage. Bien évidemment, la Ville garde la main sur toutes les questions d'exploitation et de prix de l'eau. Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et suite à la Conférence Nationale des Territoires du 14 décembre 2017, la Communauté de Commune Hanau-La Petite Pierre prendra les compétences de l'eau et de l'assainissement en 2026.

Et quoi de mieux que de répondre à la demande de notre agent municipal qui souhaitait acquérir le logement de fonction qu'il occupe depuis 2002 pour les besoins de surveillance de la vieille

station. Cette surveillance est désormais inutile car la nouvelle station est dorénavant suivie en temps réel par la permanence du SDEA (niveau des réservoirs, fonctionnement des pompes, traitement de l'eau ...).

Je précise également que cette maison, dont nous n'avons plus ni l'utilité ni l'usage, a été cédée à la valeur estimée par France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques



La sécurité à Ingwiller

Présentation du nouveau bureau du policier municipal

Avec l'arrivée prévue d'un 2ème policier municipal, des locaux provisoires adaptés à l'exercice de leurs missions se sont avérés indispensables. Le bureau de la police municipale est dorénavant situé au 49 rue du 11 novembre. Une permanence y sera assurée le lundi après-midi de 14h à 15h et les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 9h30. Vous pourrez joindre la police municipale au 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence et à la mairie au 03.88.89.47.20 en dehors.



Information de la gendarmerie STOP AUX VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Vous êtes témoin ou victime de violences conjugales, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, prostitution, traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, harcèlement sexuel et violence au travail, viol et agression sexuelle, polygamie ?

Les violences au sein du couple, comme les autres formes de violences faites aux femmes, sont punies par la loi.

Violences Femmes info. Appelez le 3919 (anonyme et gratuit depuis un poste fixe). www.stop-violences-femmes.gouv.fr

Vous trouverez tous les contacts utiles dans le Bas-Rhin en mairie ou sur le site www.mairie-ingwiller.eu



La vie à Ingwiller

La Gazette printanière

C'est le printemps et comme l'écrit Arthur Rimbaud [... Le ciel est joli comme un ange. L'azur et l'onde communient...]. C'est l'explosion des couleurs qu'Ingwiller fêtera à nouveau dans les massifs paysagés.

L'équipe Espaces verts nous en mettra à nouveau plein les yeux avec des scènes florales situées à divers endroits de la ville, illustrant des expressions faisant référence à des couleurs. Vous pourrez « **Suivre le Fil rouge** », « **Voir la vie en rose** », « **Rester fleur bleue** » ... tout au long d'une promenade colorée. Malheureusement, la Municipalité est souvent amenée à « **Sourire jaune** » face aux incivilités et n'aimerait pas avoir à « **Apporter des oranges** » à ceux qui

confondent nos prés et nos forêts avec des dépotoirs et qui s'expose à « **Etre la bête noire** ».

Nous espérons vraiment une amélioration de cette situation en 2018 et nous comptons sur un grand nombre de volontaires pour le nettoyage de printemps du samedi 7 avril.

Nous vous donnons rendez-vous à partir de 8h30 sur le parking du gymnase, au Champ de foire, à l'arrêt de bus route de Bouxwiller et à la mairie pour vous remettre sacs poubelle et gants (munissez-vous d'un gilet jaune). Les élus présents vous donneront les recommandations et conseils d'usage.

Les écoliers et les collégiens mèneront une action similaire le vendredi 6 avril autour des établissements scolaires car le respect de la nature s'enseigne dès l'enfance.

A l'issue du nettoyage, le verre de l'amitié sera offert en mairie à tous les participants à ce nettoyage citoyen ou « Osterputz ».

Nous comptons sur vous, habitants d'Ingwiller, pour faire preuve à l'avenir d'un peu plus de civisme, de ne pas jeter vos ordures dans la nature, de balayer vos trottoirs, de ramasser les crottes de votre chien... En un mot, de vous soucier de votre environnement.

La vie à Ingwiller

Inscriptions Petite Section d'école maternelle > Rentrée 2018

Les parents des enfants nés en 2015, et susceptibles d'entrer en Petite Section d'école maternelle en septembre 2018, sont priés de les faire inscrire au bureau de la direction de l'école élémentaire.

Prière de se munir :

Du carnet de santé de l'enfant
Du livret de famille.

De l'extrait du jugement de divorce concernant la garde des enfants (si besoin).

Mardi 3 avril et jeudi 5 avril 2018 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Mercredi 4 avril et vendredi 6 avril 2018 de 9h00 à 11h00



L'école maternelle

La vie à Ingwiller

Nos amis les bêtes

Les Ingwilleroises et Ingwilleroises aiment les animaux et notre commune compte un grand nombre de chats et de chiens. Certaines règles sont à respecter pour une cohabitation sereine entre les maîtres de tous les Médors et le reste de la population :

- Par arrêté municipal, les chiens sont interdits dans tout le parc public, même tenus en laisse.
- Vous êtes tenus de ramasser les crottes de votre chien qui minent trop souvent les trottoirs de notre ville. Des distributeurs de sachets sont à votre disposition à l'école et à côté de l'église protestante. Vous trouverez également dans le commerce des dispositifs avec sachets à un prix modique.
- Il est interdit de laisser divaguer votre chien, notamment dans la forêt du Bannholz. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est pas sous la surveillance de son maître ou s'il n'est plus à portée de voix ou s'il a décidé de faire une petite balade sans être accompagné.
- Les aboiements intempestifs, de nuit comme de jour, sont également verbalisables par Arrêté municipal (1996)
- Toute morsure doit être déclarée en mairie.

Tout manquement à ces règles est passible d'une amende de 35€.

A tous ceux qui préfèrent les Poussy et Félix, nous vous rappelons que son identification est obligatoire (Art L.212-10 Code rural et pêche maritime) et la stérilisation de vos chats et chattes très fortement recommandée afin de limiter leur prolifération. Evitez de nourrir les chats errants, même si vous êtes un fervent défenseur des animaux et surtout parce que vous l'êtes, car cela contribue à leur multiplication, source de maladies et de nuisances.



Comme il est de la responsabilité de la commune de limiter les chats errants en les attrapant, nous allons mettre en place cette action à partir du mois de mai. Faites d'ores et déjà le nécessaire pour que votre chat/chatte soit stérilisé(e) et identifié(e). Il sera relâché immédiatement s'il se retrouve malencontreusement dans la cage de trapping.

N'hésitez pas à vous rapprocher du Club canin ou de l'association « Les ChatsSociés » (leschatssociés@gmail.com) pour toute demande de conseil concernant votre animal préféré.

A partir du 1er avril et pour une durée de 1 an, Ingwiller sera site pilote pour la collecte des biodéchets. Ce tri spécifique avait été annoncé un peu prématurément dans les DNI n° 16 mais le changement de nos habitudes, c'est pour maintenant !

Vous qui n'avez pas de composteur, vous mettrez dans le bioseau réceptionné en mars tous les déchets alimentaires générés en cuisine, avant et après le repas. Vous irez déposer volontairement le contenu de votre bioseau dans l'un des 8 conteneurs spécifiques dits PAV, mis en place aux 8 sites figurant sur la carte ci-jointe, ou dans votre composteur si vous en possédez un.

Les déchets collectés seront traités par lombricompostage à Berstett et valorisés en engrais.

Nous comptons sur vous pour adhérer au « seuil de géant pour l'environnement » en valorisant vos déchets organiques.

Comme toute cette histoire de tri commence à devenir très compliquée, nous vous proposons ce petit labyrinthe pour y voir un peu plus clair. Vous pouvez aussi demander un rendez-vous avec un ambassadeur du tri pour un cours particulier sur les bons gestes de tri.



TOUTES LES INFOS SUR
www.smictomdesaverne.fr • 03.88.02.21.80



Infos de la Corporation des Maîtres Ramoneurs

L'activité de ramonage touche particulièrement à la sécurité des personnes et des biens. Les entreprises de ramonage, certifiées par la Corporation des Maîtres Ramoneurs, assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des citoyens.

Nous rappelons que le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quel que soit la quantité utilisée. La liste des entreprises de la Corporation, ayant les qualités requises pour exercer l'ensemble des prestations liées au ramonage, est disponible en mairie. Ces entreprises mettent à disposition pour l'ensemble de leur personnel des cartes professionnelles justifiant de leur appartenance à la société membre de la corporation.

L'Histoire du Neuenberg

Le Neuenberg, c'est 140 ans d'histoire et de fonctionnement au service de la population d'Ingwiller et plus largement, du Pays de Hanau jusqu'au Bitscherland.

L'Asile du Neuenberg a été fondé en 1877 à l'initiative du pasteur Gustave Herrmann, probablement motivé par son implication auprès des malades et blessés de la guerre de 1870. Les premiers agrandissements ont eu lieu avant le décès du pasteur Herrmann en 1893 et un véritable hôpital fonctionne à partir de 1924 appelé « Gotteshilfe ». À l'origine l'établissement accueillait des patients masculins, la « Männerstation », ainsi que des enfants vacanciers, la maternité et un sanatorium destiné aux femmes n'ayant ouverts qu'en 1929. Cette maternité, transformée en centre périnatal en 2005, avait une réputation d'excellence. La légende dit que les cigognes venaient déposer les bébés à naître dans la petite fontaine à l'arrière de la maternité, le fameux « Brenle » bien connu...

Une ferme avait été construite en 1896 rue de la Brasserie, ainsi qu'un lavoir en 1921, le long de la Moder. Mais un incendie ravagea cette ferme en 1961 et le Neuenberg cessa toute activité agricole en 1983. En 1900, le « Noviciat » était créé et l'on comptait jusqu'à 80 diaconesses dans la Maison des Sœurs dont la chapelle fût inaugurée en 1910. Actuellement, cinq sœurs appartenant à la « Congrégation des Sœurs du Neuenberg » résident encore dans la maison appelée « le presbytère » qui fût jadis la maison d'habitation du directeur puis de l'économe. Deux Sœurs résident au « Quellenhof » au-dessus de la blanchisserie actuelle et trois sont résidentes des EHPAD.

Le Neuenberg a de tout temps eu pour vocation d'accompagner les personnes âgées en respectant leur dignité et leur capacité à l'autonomie dans différentes structures. Le pavillon « Emmaüs » a été inauguré en 1937, la Maison de retraite « Siméon », en 1982 et l'EHPAD « Béthanie », en 1999.

La Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse, qui a acquis le Neuenberg en 2005, a prévu des changements architecturaux et structuraux avec la démolition à venir de l'ancienne partie appelée « Maison Saint Etienne » ou « Alteshuss » le long de la rue du Pasteur Herrmann, sans toutefois toucher à la chapelle située à l'arrière.

NDLR. Pour plus d'éléments historiques, des documents et ouvrages sont consultables en mairie, notamment un fascicule réalisé par la maison Schneider en 2002 et une traduction de certains extraits de « Ingwiller » de Willy Guggenbühl paru en 1951, par Siegfried Hartmann. Merci à messieurs Langermann et Wilke pour les photos.



Appels à candidature

CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2018

Vous avez la main verte et vous contribuez à l'embellissement floral d'Ingwiller ? Inscrivez-vous en mairie (03.88.89.47.20) au concours du Fleurissement 2018 avant le 10 juillet.

Catégorie 1 > Maisons avec décor floral et jardin visible de la rue.

Catégorie 2 > Maisons et appartements à possibilités réduites

Catégorie 3 > Hôtels-restaurants-Commerces-Immeubles collectifs

LE PRINTEMPS DES ARTISTES

Vous êtes artiste-peintre, sculpteur ou sculptrice, photographe, potier ou potière, brodeur ou brodeuse... et vous souhaitez exposer vos créations ? N'hésitez pas à vous inscrire au « Printemps des Artistes », en mairie (03.88.89.47.20). Les artistes d'Ingwiller et environs seront mis à l'honneur du 5 au 8 mai.

page 8 | Avril - Mai - Juin 2018 | les Dernières Nouvelles d'Ingwiller



CONCOURS PHOTO

Le concours photo sur le thème « Ingwiller au gré des 4 saisons » est clôturé le 14 avril. Les photos de participants seront affichées et les lauréats récompensés lors de l'exposition « Le Printemps des artistes » qui se tiendra du 5 au 8 mai à l'espace Socio-culturel.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous êtes musicien amateur ? Vous aimez chanter, seul ou à plusieurs ? Produisez-vous lors de la Fête de la musique en vous inscrivant en mairie (03.88.89.47.20).

Interventions du Service Animation au collège

Depuis le mois d'octobre dernier, durant la pause de midi, le service animation de la Communauté de Communes propose des activités au collège d'Ingwiller: Le lundi des temps de jeux de société, d'échange et de discussions avec une trentaine de jeunes présents en moyenne. Le jeudi des séances de hip-hop avec un groupe de 20 jeunes à l'année.

Les animateurs accompagnent les élèves qui souhaitent s'investir dans une activité, un voyage... qu'ils nomment: « Les projets de jeunes ». Ils les aident à concrétiser leurs projets : choix du lieu, des dates de l'activité et/ou du voyage, comment se construit un budget, quelles sont les actions d'autofinancements possibles...

Enfin ils interviennent en binôme avec l'infirmière scolaire et la C.P.E du collège durant les semaines de préventions sur des sujets que les jeunes et /ou les animateurs, les infirmières veulent aborder. En 2018, le sujet abordera la relation du jeune et des multimédias avec un outil du Conseil Départemental : « Moi, le multimédia et les autres », un outil de prévention interactif.



Itinéraire cyclable Bouxwiller-Ingwiller

Fin novembre, la piste cyclable entre Bouxwiller et Ingwiller a été entièrement réaménagée avec la pose d'un nouveau tapis d'enrobés, de marquage au sol et la mise en place de panneaux de signalisation et de potelets auto-relevables.

Le montant des travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, s'élève à 136.124 € TTC subventionné à 80% par l'Etat au titre de TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

La piste cyclable comporte trois tronçons : Bouxwiller-Niedersultzbach (1,19 km), une partie dans la commune de Niedersultzbach sur voirie ouverte à la circulation et un troisième tronçon, Niedersultzbach-Ingwiller (1,49km). Le dénivelé y est relativement peu contraignant.

Certains automobilistes fréquentaient cette route sans y adapter leur vitesse. L'aménagement de cet itinéraire, désormais interdit à la circulation automobile courante, permet d'offrir un aménagement cyclable et piéton sécurisé. Il constitue une alternative à la RD6 particulièrement fréquentée par les automobiles et les poids-lourds et mal aménagée pour les cyclistes. Cet aménagement cyclable est considéré comme structurant par le Conseil Départemental du Bas Rhin dans son plan vélo.



1^{er} juin, réouverture de la piscine de plein air

La piscine de plein air d'Ingwiller rouvre ses portes du 1^{er} juin au 2 septembre, tous les jours de 10h à 19h30. C'est dans un écrin de verdure et un cadre agréable que seul, en famille ou entre amis, vous pourrez nager, pratiquer des activités sportives, participer à nos animations ou tout simplement lézarder et bronzer.

A VOS AGENDAS :

« Chantiers des Arts »

Samedi 21 et dimanche 22 avril.

A « L'Escale », sur le parking de la gare et à l'Espace socio-culturel.

Le service animation en partenariat avec l'association A nos Arts, The bigbogueproduction, Acroballes, la Compagnie de théâtre La Luciole et la MJC de Wingen-sur-Moder organisent une grande fête populaire « Chantiers des Arts ».

Au programme :

Samedi 21 avril (14h-23h)

événements culturels et artistiques, avec cirque, représentation de théâtre, danse, concerts, art visuels, cinéma et ateliers participatifs.

Dimanche 22 avril (12h-18h)

Dans l'esprit des animations caravane, animations durant tout l'après-midi avec des jeux en bois de société. Barbecue à disposition pour venir partager un repas en famille, entre amis, ...



Château de Lichtenberg

FÊTE MÉDIÉVALE

Du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai

Animation par la troupe des Hanau-Lichtenberg : marché d'artisans, démonstrations de savoir-faire, troubadours, danses médiévales, présentations d'armes, vol de faucons par la Volerie des Aigles...

39-45 MÉMOIRES D'HABITANTS

De juin à novembre

animations consacrées aux habitants du secteur durant la 2^e Guerre Mondiale. Samedi 16 et dimanche 17 juin : reconstitution de campements militaires, visites guidées, concerts de musique d'époque, ciné-concert.

L'UNIAT d'Ingwiller et environs

Vous êtes invalide, accidenté du travail, malade, handicapé, chômeur, veuf-veuve, préretraité, retraité, personne âgée, l'UNIAT vous informe, vous conseille, vous aide et vous défend. Il ne fait aucun doute que la mission sociale de l'UNIAT se complique, car les lois elles-mêmes sont de plus en plus complexes. Etant à la

fois écrivain public collectif, super-assistante sociale et médiateur, l'UNIAT est parfois aussi le dernier espoir face aux mécanismes administratifs compliqués et à la bureaucratie tatillonne. Elle accompagne les adhérents dans leurs démarches avec une écoute et un soutien administratif, indispensables de nos jours. L'UNIAT a besoin de vous, Membres, Amis et Bénévoles. Vous pouvez faire avancer les choses en adhérant à l'UNIAT.



PERMANENCES

2ème et 4ème mercredi du mois : le matin sur RV au 03.88.15.00.05, l'après-midi sans RV de 13h30 à 16h à « L'Escale », 24 rue de la gare.

Contact local : Président : André Ledogar 19a rue des Hêtres 67340 Reipertswiller-La Melch

Vice-président : Frédéric Winter, 12 rue des champs 67290 Wimmenau

Retour sur Images

Ça s'est passé chez nous cet hiver, en espérant que ces clichés vous rappelleront de bons moments, vous feront regretter de ne pas y avoir participé ou vous donneront envie de participer aux manifestations à venir.

La galette des Rois des Aînés



Le Concert du Nouvel An de la Musique Municipale



Le Brûle-sapin de l'Amicale des Sapeurs-pompiers



Le « Baekeoffe » de la paroisse Protestante



Le challenge Futterer



La finale départementale Performance et Fédéral B, organisée par la Société de Gymnastique d'Ingwiller



La soirée carnaval de l'ASI



Le Concert de l'ensemble « Klezmhear »



La soirée alsacienne « Gsang un Witz Owe » avec Armand Geber et les Hosseloddel, Sepp un Tony.



Le Concert de l'OHES



La St Patrick avec les « Drops of Brandy » et les « Sadelschlepper »



La conférence CPAM



L'expo pARTage de l'Association En Vie d'Etre



« Sortie de crises » avec la Compagnie Sketch Up





Mariages 1^{er} trimestre



Il n'y a pas eu de mariages lors du 1^{er} trimestre 2018. Ils reviendront probablement avec les beaux jours....

Naissances 4^{ème} trimestre



ECKLY Ilyana

11 octobre 2017

MATHIS Haymi

4 décembre 2017

ZIRNHELD Emilio

17 novembre 2017

KRASNIQI Elion

5 décembre 2017

LINGENHEIM Jules

19 novembre 2017

CORDELETTE Margaux

19 décembre 2017

DOUVIER Sara

25 novembre 2017

Les Grands Anniversaires 2^{ème} trimestre



14 avril

RICHERT née SCHNEPP Anne, 93 ans

9 juin

WOLFF née MACKOWSKI Marianne, 96 ans

18 avril

SPECKEL Martin, 91 ans

14 juin

SCHOTT Marie-Louise, 90 ans

21 avril

KOEHLER née HINCKEL Sophie, 96 ans

16 juin

ZWIEBEL Berthe, 92 ans

22 avril

JUD née GERSCHHEIMER Frieda, 97 ans

27 juin

HAOUAM née NONNENMACHER Béatrice, 92 ans

24 avril

SCHOTT née MAGER Anne, 97 ans

29 juin

VEIT née WOLF Caroline, 99 ans

27 avril

KOHSER Charles, 91 ans

20 mai

SCHAEFFER née STUCKI Georgette, 94 ans

22 mai

WEBER née BECK Jeanne, 95 ans

22 mai

POMAROLI née JUNG Jeanne, 93 ans

25 mai

VOEGTLING née ROTH Anne, 94 ans

26 mai

KOMMER Théodore, 90 ans

30 mai

LANNO Alice, 90 ans

Décès 2^{ème} trimestre



KUHM née QUIRIN Liselotte

2 octobre 2017, 85 ans

BURT André

4 octobre 2017, 88 ans

GANSTER Michel

14 novembre 2017, 68 ans

JOCHEM née METZ Irène

17 novembre 2017, 87 ans

DURRMEYER née ENGEL Albertine

26 novembre 2017, 91 ans

BOOS née KREMER Blanche

29 novembre 2017, 77 ans

MULLER née FEGER Marie

7 décembre 2017, 91 ans

BALZER née MULLER Marie

8 décembre 2017, 97 ans

STAATH Marie-Jeanne

10 décembre 2017, 84 ans

GÉRARD née GOTORBE Louise

22 décembre 2017, 90 ans

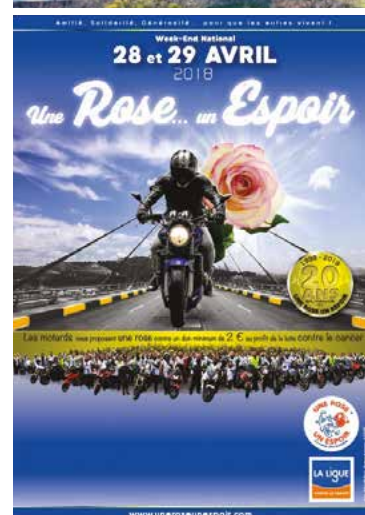
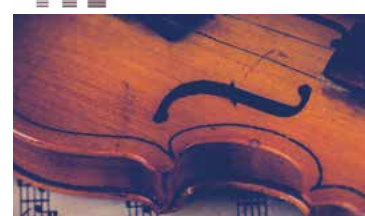
BERGANTZ née SENGER Adèle

24 décembre 2017, 96 ans

ZIRNHELD Marie

24 décembre 2017, 91 ans

Dimanche 1er avril	Chasse au chocolat au Chalet du Club Vosgien, organisée par l'association « D'Schlembe », pour les enfants de 2 ans à 12 ans. Session à 10h, 14h20 et 16h30. Inscription au 06.41.03.12.84 Courses de karts et de sulkys.
Mardi 3 avril	Café littéraire Jean d'Ormesson. A « L'Escale », local TLL (24 rue de la gare) à 14h30. Renseignements au 06.80.03.23.55 Activités artistiques avec Monique et Ursula. A « L'Escale », local TLL à 14h30. Renseignements au 06.08.03.67.01.44
Mercredi 4 avril	Réunion Publique de présentation des résultats de la campagne thermographique menée par le Conseil Départemental. A l'Espace Socio-culturel à 19h.
Jeudi 5 avril	Atelier Mémoire avec l'Amicale 34. A « L'Escale » (gare) à 14h. Gymnastique douce : tous les jeudis de 17h à 18h avec le Club TLL au Dojo.
Samedi 7 avril	Grand Nettoyage Citoyen de 8h30 à 12h. Rendez-vous à la mairie, au Champ de foire, à l'arrêt de bus route de Bouxwiller et sur le parking du gymnase. Le verre de l'amitié sera offert à tous les participants à l'issue du nettoyage. Appel à tous les habitants.
Dimanche 8 avril	Concert « Entuban » et « Blechlüser » . Tubas et cuivres. A l'Espace Socio-culturel à 16h. Organisé par la Musique Municipale d'Ingwiller. Entrée libre. Plateau.
Lundi 9 avril	Sortie aux Thermes Caracalla . Avec le Club TLL. Départ à 8h45 à la piscine. Renseignements au 03.88.89.54.35
Mercredi 11 avril	Don du sang . A l'Espace Socioculturel de 17h à 20h.
Dimanche 15 avril	Concert de l'Ensemble de Violons de l'Ecole de Musique Intercommunale Hanau- La Petite Pierre sous la direction d'Aurélian Andrei. A l'Espace Socio-culturel à 16h. Entrée libre. Plateau.
Mardi 17 avril	Jeux de société . Goûter. A « L'Escale », local TLL à 14h. Présence Ithaque : Unité mobile de dépistage et d'information anonyme et gratuite sur les risques du VIH et des hépatites. Sur le parking rue du pasteur Herrmann (face au Neuenberg), de 17h à 20h.
Vendredi 20 avril	Sortie au concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Avec le Club TLL.
Samedi 21 avril	Portes-ouvertes de la nouvelle station de pompage et de traitement de l'eau . Visite du site. Animations pour les enfants. De 14h à 17h. Parking organisé à proximité. Possibilité d'accéder à pied par la forêt du Bannholz. Concert de Printemps de la Musique Municipale . Au programme, une pièce spécialement créée pour le 150ème anniversaire de la MMI avec présence de son compositeur belge, Bert Appermont. Au gymnase à 20h30. Entrée libre. Plateau. Conférence donné par le compositeur à la Salle de Réception de la Mairie à 15h30 « Chantiers des Arts » . Espace Socio-culturel, parking gare, « L'Escale », de 14h à 23h. Cirque, représentation de théâtre, danse, concerts, art visuels, cinéma et ateliers participatifs. Organisé par le service animation de la Communauté de commune Hanau-La Petite Pierre.
Dimanche 22 avril	Le Printemps du Wittholz . Portes ouvertes des commerçants de la zone commerciale de 10h à 18h. Animations et petites restaurations. « Chantiers des Arts » Espace Socio-culturel, parking gare, « L'Escale », de 12h à 18h. Animations diverses. Jeux de société en bois. Barbecue à disposition pour venir partager un repas en famille ou entre amis. Organisé par le CCHLPP.
Mardi 24 avril	Sortie pédestre . Repas de midi au restaurant. Avec le Club TLL. Renseignements au 03.88.89.59.25
Mercredi 25 avril	Atelier créatif organisé par le Service Animation de la CCHLPP. A « L'Escale » de 8h30 à 17h30. Infos et inscriptions au 03.88.71.31.79
Jeudi 26 avril	Atelier Mémoire avec l'Amicale 34 . A « L'Escale » (gare) à 14h.
samedi 28 avril	« Une Rose, un Espoir » . Les motards vous proposent une rose contre un don minimum de 2€ contre un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer. Inscription des motards volontaires sur www.mcvoyageur.com
Mardi 30 avril	Activités artistiques avec Monique et Ursula. A « L'Escale », local TLL à 14h30. Renseignements au 06.08.03.67.01.44



Mardi 1er mai

Soupe aux pois du Club Vosgien. Marche à 9h. Au Chalet.

Jeudi 3 mai

Atelier Mémoire avec l'Amicale 34. A « L'Escale » (gare) à 14h.

Gymnastique douce : tous les jeudis de 17h à 18h avec le Club TLL au Dojo

Samedi 5 mai

« **Le Printemps des Artistes** » Exposition de peintures, photos, sculptures, broderies... organisée par Anim'Ingwiller. A l'Espace Socio-culturel et à « L'Escale ». De 14h à 19h.

Bourse aux jouets et aux vêtements organisée par l'association « D'Schlembe ». Au gymnase de 10h à 20h. Buvette et restauration (tartes flambées). Inscription au 06.41.03.12.84

Dimanche 6 mai

« **Le Printemps des Artistes** ». Exposition de peintures, photos, sculptures, broderies... organisée par Anim'Ingwiller. A l'Espace Socio-culturel et à « L'Escale ». De 10h à 12h et de 14h à 19h.

Coupe d'Europe de TREC. Concours équestre organisé par les Cavaliers du Seelberg à partir de 9h. Chemin du Neufeld. Buvette et restauration (grillades à midi et tarte flambée en soirée). Baptême à cheval à partir de 10h. Infos 06.26.86.91.49

Bourse aux jouets et aux vêtements organisée par l'association « D'Schlembe ». Au gymnase de 10h à 19h. Buvette et restauration (tartes flambées). Inscription au 06.41.03.12.84

Concert de l'Ensemble de Percus de l'Ecole intercommunale de Musique, sous la direction de Rémy Huck. Au Parc Public à 16h. Entrée libre. Plateau.

Lundi 7 mai

« **Le Printemps des Artistes** ». Exposition de peintures, photos, sculptures, broderies... organisée par Anim'Ingwiller. A l'Espace Socio-culturel et à « L'Escale ». De 14h à 19h.

Sortie aux Thermes Caracalla. Avec le Club TLL.

Départ à 8h45 à la piscine. Renseignements au 03.88.89.54.35

Mardi 8 mai

Commémoration de l'Armistice. A partir de 11h au monument aux Morts.

« **Le Printemps des Artistes** ». Exposition de peintures, photos, sculptures, broderies... organisée par Anim'Ingwiller. A l'Espace Socio-culturel et à « L'Escale ». De 14h à 19h.

Samedi 12 mai

Journée Tarte Flambée organisée par l'Amicale 34. Au stade de Menchhoffen. Infos au 03.88.89.46.60

Dimanche 13 mai

Concert du Groupe « Easy Rock Band » de l'Ecole Intercommunale de Musique. A l'espace Socio-culturel à 16h. Entrée libre. Plateau.

Mardi 15 mai

Présence Ithaque : Unité mobile de dépistage et d'information anonyme et gratuite sur les risques du VIH et des hépatites. Sur le parking rue du pasteur Herrmann (face au Neuenberg), de 17h à 20h.

Mardi 22 mai

Marché trimestriel. « Johrmärk »

Café littéraire : « Rimes... rimons ». A « L'Escale », local TLL (24 rue de la gare) à 14h30. Renseignements au 06.80.03.23.55

Activités artistiques avec Monique et Ursula. A « L'Escale », local TLL à 14h30. Renseignements au 06.08.03.67.01.44

Mercredi 23 mai

Sortie des Aîné(e)s d'Ingwiller organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Ville d'Ingwiller.

Jeudi 24 mai

Atelier Mémoire avec l'Amicale 34. A « L'Escale » (gare) à 14h.

Samedi 26 mai

« **Rondes des marches** ». Courses à pied en sport adapté, courses en joëlettes, organisées par l'ASCADIE au stade du Bannholz de 10h à 16h.

Dimanche le 27 Mai

Brocante du SRIB. Inscription avant le 21 mai au 03.88.89.26.28. 14€ les 5 ML. Buvette et restauration. Parking de la gare et rue de la Gare. De 6h à 18h30.

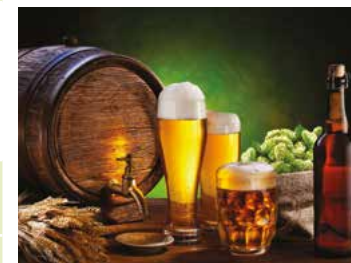
Mardi 29 mai

Sortie printanière avec le Club Vosgien. Infos au 03.88.02.57.18

Sortie pédestre avec le Club TLL. Renseignements au 03.88.89.59.25



Vendredi 1er juin	Ouverture de la piscine.
Samedi 2 juin	Soirée Asperges organisée par le Rotary Club Ingwiller&Bouxwiller, animée par Tara Esther. A l'Espace Socio-culturel à 20h. Infos au 06.08.47.93.66
Dimanche 3 juin	Fête de la Paroisse Protestante. Dans le Jardin du presbytère. A partir de 11h. Animation musicale. Buvette et restauration. Tartes flambées en soirée.
Mardi 5 juin	Sortie culturelle à Baden Baden avec le Club TLL. Renseignements au 06.76.35.53.80
Jeudi 7 juin	Atelier Mémoire avec l'Amicale 34. A « L'Escale » (gare) à 14h. Gymnastique douce : tous les jeudis de 17h à 18h avec le Club TLL au Dojo.
Samedi 9 juin	Journée souvenir Alfred Hildenbrand au « Hexehiesel » avec le Club Vosgien. Infos au 06.15.40.97.99 Record de la plus longue Tarte flambée avec l'association « D'Schlembe ». Au Champ de foire. A partir de 16h.
Dimanche 10 juin	Congrès départemental des Anciens marins. Défilé avec la fanfare de la Musique Municipale d'Ingwiller à partir de 10h30, de la gare jusqu'au Monument aux Morts en descendant la rue du Maréchal Foch. Bourse brassicole. Expo et vente d'articles relatifs la bière. Démonstration de production de bière par une micro-brasserie. Exposition de tracteurs anciens. Au Champ de foire, de 8h à 20h. Restauration et buvette. Inscription au 06.41.03.12.84
Mardi 12 juin	Après-midi pétanque et goûter. Avec le Club TLL, à 14h30 au Parc Public Activités artistiques avec Monique et Ursula. A « L'Escale », local TLL à 14h30. Renseignements au 06.08.03.67.01.44
Mercredi 13 juin	Don du sang. A l'Espace Socioculturel de 17h à 20h.
Dimanche 17 juin	« Waldfecht » au Bannholz (près du tennis). Culte œcuménique à 10h. Apéritif-concert et animation musicale avec la Musique Municipale et les Harmonies de Gumbrechtshoffen et d'Offwiller. Restauration et buvette tout au long de la journée.
Lundi 18 juin	Sortie aux Thermes Caracalla avec le Club TLL. Départ à 8h45 à la piscine. Renseignements au 03.88.89.54.35
Mardi 19 juin	Présence Ithaque : Unité mobile de dépistage et d'information anonyme et gratuite sur les risques du VIH et des hépatites. Sur le parking rue du pasteur Herrmann (face au Neuenberg), de 17h à 20h.
Jeudi 21 juin	Fête de la Musique. Organisée par le Club Vosgien. A partir de 18h sur le parking de la gare. Buvette, tartes flambées et barbecue. Venez faire la Fête !
Samedi 23 juin	Sortie crépusculaire « Speck Fest » organisée par le Club Vosgien. Infos au 06.20.35.08.74. Festival de musique, contes et danses africains. A l'Espace Socio-culturel. Stage de danse l'après-midi. Infos et inscriptions au 06.98.62.39.65. Concert à 20h. Entrée libre. PLateau.
Dimanche 24 juin	Kermesse de l'Union Paroissiale Sainte Madeleine. Dans les jardins de l'église catholique à partir de 11h. Animation musicale toute la journée. Grillades au déjeuner et jambon en croute au dîner. Info au 03.88.89.42.84
Mardi 26 juin	Sortie pédestre. Avec le Club TLL. Renseignements au 03.88.89.59.25
Jeudi 28 juin	Atelier Mémoire avec l'Amicale 34. A « L'Escale » (gare) à 14h.
Vendredi 29 juin	Kermesse des Ecoles. Organisée par « Les P'tits Loups » et le groupe scolaire. Nombreuses animations. Restauration et buvette. A partir de 16h.
Dimanche 1er juillet	Fête d'été de la Société de Gymnastique. Animations. Démonstrations de gym. Buvette et restauration. Au terrain de foot et au gymnase. De 11h à 17h



Recensement et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Vous allez avoir 16 ans cette année, pensez au recensement.

Filles et garçons ayant 16 ans révolus doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Celle-ci est nécessaire pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté appelée « JDC » qui aura lieu dans l'année qui suit le recensement en mairie. Elle est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futurs démarches administratives (examens, concours, permis de conduire, etc). Le recensement et la JDC vous permettront aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. *Alors, à vos 16 ans, présentez-vous à la mairie muni d'une pièce d'identité pour vous faire recenser.*



Ingwiller Vie pratique

Carte nationale d'identité - Passeport

Les vacances d'été approchent et avec elles, peut-être de beaux projets de voyage... Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car **les délais pour leur renouvellement sont actuellement de 2 mois** en raison des nouvelles contraintes de biométrie. L'établissement des passeports et des cartes nationales d'identité se fait exclusivement sur rendez-vous au 03.88.89.47.20.

Nouveaux habitants

Vous êtes Ingwilleroise ou Ingwillerois depuis le 1er janvier 2016 ? Merci de vous faire connaître en mairie afin d'être convié à la cérémonie qui vous mettra à l'honneur début 2019.

Permanence Police municipale

- Lundi après-midi de 14h à 15h.
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 9h30.

Téléphone 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence

et 03.88.89.47.20 (Standard Mairie aux heures d'ouverture) hors heures de permanence.

Bibliothèque Municipale : 52 rue du Maréchal Foch

Mardi 19h30 à 20h30

Mercredi 14h00 à 17h00

Vendredi 14h00 à 16h00

Samedi 14h00 à 16h00

(sauf pendant les vacances scolaires)

Marché de produits locaux : samedi de 8h à 12h au Centre Ville

Piscine

Ouverture de 10h à 19h30.

Aquagym le mardi de 9h15 à 10h et le vendredi de 19h15 à 20h

Ouverture déchetterie : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h le samedi de 9h à 18h en continu

Attention au sens de circulation !

Le Point Information Ingwiller de l'Office du tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre:

89, rue du Général Goureau

Du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Horaires de la Trésorerie de Bouxwiller :

Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermée les Mercredis et vendredis

Horaires du bureau de poste d'Ingwiller

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h



©A.Held

★ Conception Mise en page www.arwanfest.fr bgr impression w. 00000 IMPRIMERIE



Les 2 panneaux lumineux placés, l'un au centre-ville et l'autre route de Haguenau, vous rappellent les manifestations à venir et vous donnent les informations urgentes de dernière minute. N'oubliez pas de ralentir et de lever 1 œil pour rester connecté....

Plus d'infos et de renseignements pour toutes les manifestations sur www.mairie-ingwiller.eu